



votre service public local

Le service de la Restauration ▶ P. 14

en actions

Le débat d'orientations budgétaires ▶ P. 22

en débat

Dynamiser l'économie et l'emploi ▶ P. 20



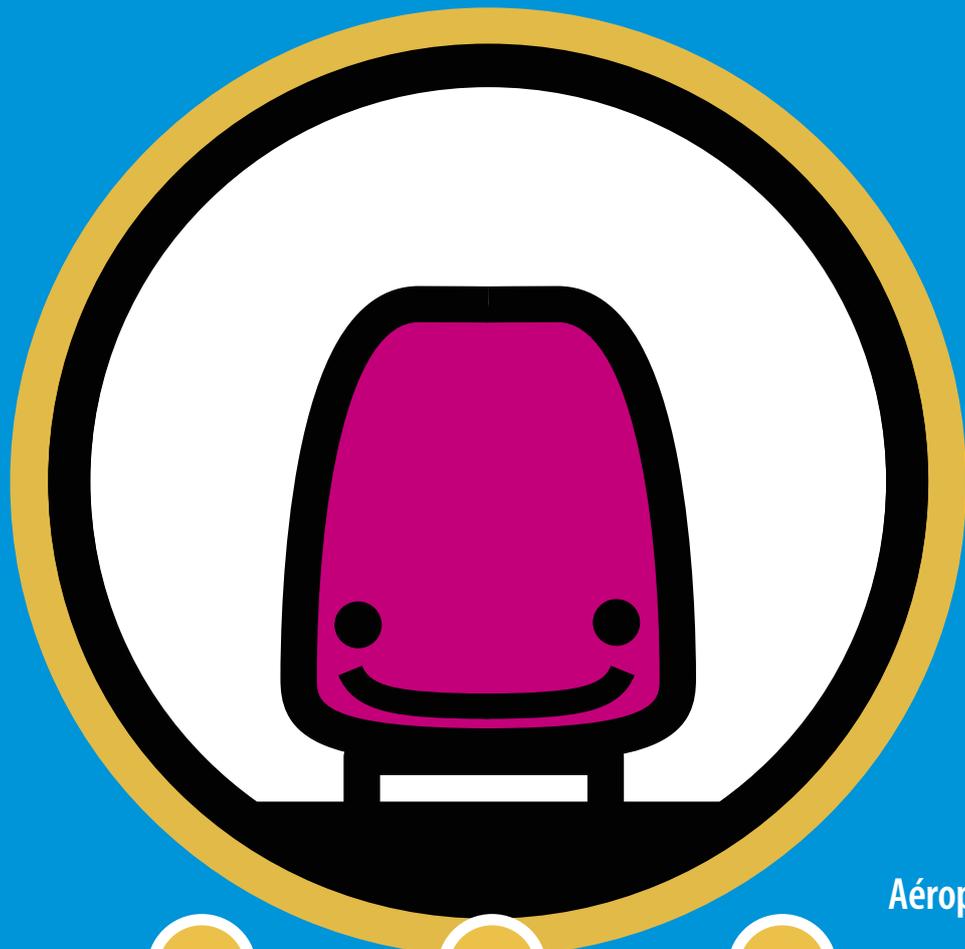
découvertes

Un mois qui conte ! ▶ P. 28

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 141 - mars 2013



← Paris

Aéroport d'Orly →

Chevilly
Trois communes

MIN
Porte de Thiais

Pont de Rungis

(M) 14

Ligne 14

Tous mobilisés pour le métro !

pages 7 à 12

Participation de la Région au projet de la Cité de la Gastronomie



Le 26 février, Christian Hervy, le Maire, et Christian Favier, Président du Conseil général, ont rencontré Jean-Paul Huchon, Président de la Région, lors d'une réunion de travail autour de la future Cité de la Gastronomie Paris-Rungis. À cette occasion, ce dernier s'est porté volontaire pour cofinancer la partie publique de ce projet et s'est déclaré mobilisé pour y accueillir des activités de formation tout en évoquant une éventuelle participation de la Région aux investissements engendrés par cette initiative. Jean-Paul Huchon a par ailleurs tenu des propos encourageant quant au prolongement de la ligne de métro 14. ●

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°141

Directeur de la publication :
Christian Hervy.
Directrice de la
communication :
Patricia Durand.
Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.
Ont participé à ce numéro :
Michel Aumercier,
Florence Bédouet,
Joëlle Cuvilliez,
Marc Ellenberger,
Antoine Ginekis,
Léa Goutmann-Becker,
Mira, Michaël Narradon,
Philippe Stisi.
Secrétariat : Coline Petit
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure
et impression :
imprimerie Grenier.
Direction de la
Communication de la ville
de Chevilly-Larue,
100, avenue du Général
de Gaulle,
94550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
E-mail :
communication@ville-
chevilly-larue.fr
Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général
de Gaulle
94550 Chevilly-Larue
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Un métro pour les Chevillais

14-15 Votre service public local

- Service de la Restauration :
la marche en avant au cœur
des cuisines

16-17 Près de chez vous

- Au carnaval des tout-petits !
- Quelle est la règle : le
stationnement en zone bleue
- Histoire(s) locale(s) :
les années en 2
- Bientôt la pose de la première
pierre du futur centre de loisirs
- Le Secours populaire de
nouveau dans l'action

18-19 Acteur

Raymond Darrac. Ancien
caporal-chef, centenaire,
humble et vaillant

20-21 En débat

- Dynamiser l'économie et
l'emploi, un enjeu d'avenir

22-25 En actions

- Le débat d'orientations
budgétaires
- Réforme des rythmes
scolaires : grandes
interrogations
- La journée internationale
des droits des femmes
- Installation d'un nouveau
conseiller municipal

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Histoires :
un mois qui conte !
- Suivez le guide ...
de la médiathèque
Livres et vous
- Tout un monde
de maisons
Mémoire
- Geneviève Vauvilliers
(1920-2004), passionnée
de photographie

32-33 Sports

- La Boule chevillaise,
du sable à la toile
- Judo : un tournoi
pour apprendre

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue du maire



À l'heure où ces lignes sont écrites, vous avez été plus de **600 Chevillais à signer la carte-pétition** pour exiger la programmation du métro rapide du Grand Paris Express avec le prolongement de la ligne n°14 et ses deux stations accessibles aux Chevillais. Cette mobilisation, jointe à celle des autres villes concernées et de leurs habitants, a puissamment

contribué à convaincre le Premier Ministre de la nécessité vitale de cette infrastructure. J'ai donc confiance dans les annonces qui seront faites le 6 mars, et sur lesquelles nous reviendrons dans notre prochaine édition. Mais ne négligeons pas les dernières heures restant pour signer et faire signer notre carte-pétition.

Il y a 10 jours, j'ai assisté sur leur invitation à une **réunion des parents d'élèves de Chevilly-Larue sur la perspective de réforme des rythmes scolaires**. Cette réunion a été un grand succès de participation et je félicite la FCPE de l'avoir organisée.

Elle a permis de mettre en lumière les enjeux de la réforme et de revenir sur l'enjeu majeur de la refondation de l'école de la République, à savoir la promotion de l'égalité de tous les enfants face à la connaissance et les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre l'échec scolaire.

La conclusion qui s'en est dégagée est qu'il n'y a aucune urgence à mettre en œuvre ce décret, que son coût pour la collectivité peut être très élevé, et qu'il convient de conduire une concertation approfondie avant toute décision de modification de l'organisation actuelle. C'est dans cette logique démocratique que j'ai saisi les conseils d'école de la commune pour recueillir leur avis sur la date à retenir (rentrée 2013 ou rentrée 2014) et établir avec tous les partenaires de l'école la liste des problèmes à traiter. J'ai relevé cette conclusion d'une maman : « *Merci de nous rendre propriétaires des termes du débat* ».

Vendredi 8 mars se déroulera dans notre commune une nouvelle édition de la **Journée internationale de lutte pour les droits des femmes**, désormais consacrée par l'ONU. Ce sera l'occasion de rendre public le travail effectué par l'atelier des femmes de Chevilly-Larue qui se sont réunies depuis un an pour définir un plan local d'actions pour l'égalité des droits des hommes et des femmes dans la vie locale. Il résulte de ce travail citoyen 20 propositions que je soumettrai au vote du prochain Conseil municipal, tandis que les panneaux d'affichage de notre ville se couvriront de portraits de nos concitoyennes dénonçant les stéréotypes du sexisme.

Il y a peu, dans un autre domaine, plusieurs dizaines de Chevillais participaient à une **soirée de réflexion sur l'activité de jardinage**. Il en est résulté un foisonnement de propositions qui vont inspirer l'action de la Municipalité dans ce domaine.

Venant après **l'enquête qui a permis à 700 Chevillais de s'exprimer sur le service public local**, ces autres moments de la vie citoyenne et démocratique de notre cité montrent combien

Vive la citoyenneté !

les habitants sont disponibles pour réfléchir, agir, participer à tout ce qui peut faire évoluer positivement leur existence et notre société. J'y puise un encouragement à multiplier les occasions de rencontres et de débats pour favoriser une autre façon de faire de la politique, à l'écoute de tous. Et je me dis que si l'on pratiquait ainsi à tous les niveaux de l'entreprise et de la société, l'une et l'autre iraient sans doute mieux, tant notre peuple recèle d'intelligence, de créativité et d'aptitude au partage. C'est en tout cas bien plus enrichissant que de passer son temps à dénigrer son prochain, ce qui ne fait jamais rien avancer. À bientôt, donc ! ●

Avec mon sincère dévouement,

**Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué**



Rencontre autour du chantier de la RD7

Le 24 février dernier, des Chevillais ont participé à une rencontre publique en présence des acteurs des chantiers de la RD7 et du tramway, à l'occasion d'une visite organisée par le Conseil général et le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).



Le fleurissement de la ville en question

Le 4 février dernier, de nombreux Chevillais ont participé au premier atelier de réflexion organisé autour de la pratique du jardinage et du fleurissement de la ville. Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers, a animé les débats entourée de Muriel Desmet, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique, de Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion de l'espace public et du service municipal de l'Environnement. Le sujet a suscité de riches échanges et les propositions d'actions communes pour embellir la ville et favoriser les bonnes pratiques environnementales n'ont pas manquées : créer des murs floraux, favoriser le fleurissement naturel, développer le compostage, organiser des échanges de graines ou de boutures avec les jardiniers municipaux, ...



Chevilly-Larue a fêté le Têt !

Le 16 février, la salle Jacqueline Auriol a pris des allures de capitale vietnamienne à l'occasion du Nouvel an organisé par l'association Amitiés Chevilly-Larue Yen Bai. Au menu de cette soirée haute en couleur, de succulents ingrédients : décoration, spécialités culinaires, animations culturelles, ... et bien sûr une bonne dose de convivialité, sans laquelle la soirée n'aurait assurément pas été aussi réussie.



7 000€ pour la recherche contre la mucoviscidose

La générosité était le maître-mot de la rencontre qui s'est déroulée le 8 février à la salle Simone de Beauvoir. À l'occasion d'une cérémonie en présence de Christian Hervy, le Maire, l'association chevillaise Stop à la mucoviscidose (à gauche) a remis un chèque de 7 000€ au docteur Pascale Fanem (à droite) du laboratoire Inserm de l'hôpital Henri Mondor de Créteil, dont les travaux de recherche sont principalement axés sur la mucoviscidose.



Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Plusieurs Chevillais viennent d'acquérir la nationalité française. Mohammed Benhamed, Blah Gota, Vianney Johnson, Zoubida Meziane, Pavol Neuhaus, Ndeye Anta Thiam, Maïmouna Traore et Saliha Ziani ont reçu leurs décrets des mains d'Ivan Bouchier, sous-préfet, en présence de Stéphanie Daumin, maire-adjointe, lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Hay-les-Roses.





Les échanges forment la jeunesse !

Quatorze collégiens des établissements Joan Oro et Pompeu Fabra de la ville espagnole de Martorell (avec laquelle la ville est jumelée) ont été chaleureusement accueillis à Chevilly-Larue à l'occasion d'une réception et d'une sympathique boum donnée en leur honneur le 9 février en présence de plusieurs élus. Reçus dans les familles d'élèves du collège Jean Moulin, les jeunes espagnols ont pu découvrir les monuments parisiens tout en pratiquant le français avec leurs correspondants. Fin avril, ce sera au tour des jeunes Chevillais de leur rendre visite à Martorell.



Raymond Darrac a 100 ans

Raymond Darrac, président et porte-drapeau des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (ACPG) de la ville depuis 1990, a fêté ses 100 ans le 22 février dernier en présence notamment de Christian Hervy, le Maire, de Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée aux Vacances et loisirs des retraités, de membres de sa famille, d'amis et de voisins. C'est dans une ambiance chaleureuse qu'il a levé le verre de l'amitié avec ses proches avant de recevoir un cadre photo en cadeau de la part de la Municipalité. (Voir son portrait p. 18-19).

◀ 50 ans de mariage, ça se fête !

C'est avec un peu de retard et en famille que le couple Gregori a fêté ses 50 ans de mariage début février. Gino Gregori et Victorine Bardugoni ont grandi ensemble dans un petit village italien. Arrivés séparément dans l'Hexagone, ils se sont « re-rencontrés » en France et se sont mariés le 17 novembre 1962 au consulat d'Italie. Lui était marbrier, elle travaillait dans une usine de fabrication de pièces automobiles. Après avoir vécu plus de 15 ans à Villejuif, ils ont choisi de venir passer leur retraite à Chevilly-Larue depuis 1989. C'est avec une grande joie et beaucoup d'émotion qu'ils ont fêté leurs 50 ans de mariage en compagnie de leurs deux enfants Patricia et Pascal et de leurs quatre petits-enfants, Amaury, Aurélien, Laura et Yanis.

Mardi 19 mars à 18h30

51^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

La commémoration du 51^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie aura lieu à l'appel du Conseil municipal et du Comité d'entente des anciens combattants (CEAC). Le rassemblement débutera à 18h30 par un dépôt de gerbes au rond-point du 19 mars 1962 (à l'intersection de l'avenue du 8 mai 1945 et de l'avenue du 11 novembre 1918). La commémoration se poursuivra à 18h45 au Monument aux morts avec la participation de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue. Un car sera mis à disposition à 18h15 devant la Maison du combattant (25, rue de l'Adjudant-Chef Dericbourg) pour se rendre à cette cérémonie.



Jeudi 11 avril

Chevilly-Larue toujours Commune donneur

Grâce à l'action conjuguée de l'Association pour le don du sang bénévole de Chevilly-Larue et de la Municipalité en faveur de la collecte de sang, l'Établissement français du sang va remettre trois cœurs à la ville : le « cœur collecte » pour son action en faveur de la collecte de sang, le « cœur communication » pour son action en faveur de l'information et le « cœur relations institutionnelles » pour son aide financière. Ce trophée, que la ville remporte pour la troisième année consécutive, vaudra à cette dernière de conserver son label « Commune donneur ». Bravo, et surtout merci à tous les donateurs !

Appel aux Chevillais

Le comité de rédaction du journal municipal cherche de nouveaux membres

Vous aimez votre journal municipal ?
Vous avez des critiques à formuler ?
Et si vous participiez à son élaboration ?
La Municipalité et la rédaction proposent que le comité de rédaction du journal, auquel participent déjà des Chevillais, s'enrichisse de nouveaux participants.

Si l'aventure vous tente, contactez le service Communication (100, avenue du Général de Gaulle 01 79 61 63 10).



À quand un métro pour les Chevillais ?

La mobilisation pour obtenir le prolongement en une seule fois de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly avec deux stations à Chevilly-Larue ne faiblit pas : l'arrivée de ce nouveau mode de transport sur le territoire est une nécessité pour la ville et ses alentours tant cela faciliterait considérablement les déplacements des Chevillais et améliorerait ainsi leurs conditions de vie.

Ligne 14

Un métro nécessaire aux Chevillais

À l'heure où un rapport d'expert suscite l'inquiétude quant aux délais de réalisation du prolongement la ligne de métro 14, la mobilisation s'organise : l'arrivée du métro à Chevilly-Larue constitue un enjeu de taille pour améliorer les déplacements des habitants et l'attractivité du territoire, notamment en termes l'emploi.

Les conclusions du rapport Auzannet sur le futur réseau de transport du Grand Paris Express, remis le 13 décembre à la ministre de l'Égalité des territoires, sont tombées comme un véritable coup de massue. Ce dernier préconise de reporter la réalisation de certains tronçons, dont le prolongement de la ligne 14 d'Olympiades jusqu'à Orly (qui ne serait plus prévu avant 2036). Pourtant, comme le souligne André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs, « le réseau de transport du Grand Paris Express est un projet cohérent qui fait consensus auprès de tous les acteurs. Mais sous prétexte de manque de moyens financiers, on préconise maintenant de le réaliser en plusieurs phases. Ainsi, la ligne 14 ne serait plus prolongée dans un premier temps que jusqu'à Villejuif.

Ceci serait un véritable non sens social et économique. Il est possible de trouver de nouveaux modes de financement pour réaliser ce réseau de transport dont nous avons tant besoin ». D'où la colère des élus, des acteurs économiques et institutionnels du territoire mais également des habitants qui s'organisent et se mobilisent pour faire entendre leur voix avant les annonces du premier ministre, qui devraient intervenir

courant mars, sur la conduite de la programmation et du financement du réseau de métro rapide du Grand Paris Express. Tandis qu'un rassemblement de protestation organisé à Villejuif a réuni des centaines de personnes le 5 février dernier, le nombre de signataires de la pétition initiée par la Municipalité pour réclamer le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly ainsi que la réalisation de la station Chevilly-Trois communes, ne

◀◀ **Il est possible de trouver de nouveaux modes de financement pour réaliser ce réseau de transport dont nous avons tant besoin.** ▶▶

André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs

cesse d'augmenter. Pour cause, l'arrivée du métro, avec au moins une station au sud de la ville et éventuellement une autre aux abords du quartier des Sorbiers, faciliterait considérablement les déplacements des Chevillais. En empruntant ce nouveau métro, ils pourraient non seulement se rendre à Paris en seulement 10 minutes, mais également emprunter directement le métro en rocade Orbival à deux stations

de là et ainsi rejoindre un grand nombre de villes de banlieue sans avoir à passer par Paris (de Noisy-Champs en passant par Champigny, Bagneux ou Issy,...). Ceci contribuerait à désengorger le réseau de transport parisien et simplifier considérablement les déplacements de banlieue à banlieue, d'autant que la création d'un pôle intermodal au sud de la ville assurant une interconnexion entre le tramway, le métro et le

TVM permettra aux Chevillais de se rendre à peu près dans toutes les directions. Quant au trafic routier sur la RD7, il sera sans nul doute fluidifié par la mise en place de ce nouveau mode de transport qui entrera en complémentarité avec le tramway, qui à terme, reliera Juvisy-sur-Orge. Maillage efficace, multiples possibilités de déplacements,... de quoi abandonner sa voiture une bonne fois pour toutes, pour le plus grand plaisir du portemonnaie et de l'environnement. Enfin, l'adoption définitive de la station Chevilly-Trois communes sur le tracé du prolongement de la ligne 14 permettrait de desservir une large partie de la population particulièrement éloignée des pôles de transport, notamment les quartiers Sorbiers-Saussaie et du Clos Saint-Michel. ●

Léa Goutmann-Becker

SCHEMA DE TRANSPORT DU GRAND PARIS EXPRESS

Le prolongement de la ligne de métro 14 avec 2 stations sur le territoire chevillais permettrait aux habitants de rejoindre le métro en rocade Orbival (ligne rouge) et de se rendre en un temps record dans les Hauts-de-Seine, à l'autre bout de la Seine-et-Marne ou en Seine-Saint-Denis.



Chiffre clé
660

Le nombre de pétitions signées au 27 février 2013

Tous mobilisés !

La mobilisation des acteurs et habitants du Val-de-Marne, suite aux conclusions du rapport Auzannet, sont à la mesure des attentes que suscite l'arrivée du métro dans le département. Lors du rassemblement

du 5 février à Villejuif, des élus de toutes tendances politiques et des acteurs économiques du territoire, l'association Orbival et le Conseil général ont adressé une déclaration commune au premier ministre afin qu'il s'engage à réaliser le réseau de transport du Grand Paris Express dans sa globalité. Le 12 février c'est devant la mairie de Vitry-sur-Seine qu'élus et habitants se sont réunis pour porter ces mêmes revendications. Le premier ministre n'ayant pas encore rendu son arbitrage sur le rapport Auzannet, il est encore temps de signer la pétition « *Tous mobilisés pour le prolongement de la ligne 14* » pour faire valoir les besoins des Chevillais en matière de transports collectifs et donner de la voix à ces revendications.

9 enjeux

Parole d'élus

« Obtenir le prolongement de la ligne 14, un projet qui fait l'unanimité »



André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs

« Le sud de l'Île-de-France a longtemps été abandonné en termes de développement de transports collectifs. La pugnacité a permis d'obtenir le tramway qui sera en service fin 2013. Mais il aura fallu 20 ans pour y

parvenir. Ce moyen de transport lourd qui dessert les villes et les zones d'activité est une réelle avancée. Mais nous voulons aussi obtenir le métro et le prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly avec deux stations sur notre ville. Parce que les Chevillais en ont aussi besoin et que c'est une nouvelle opportunité de développement de notre territoire. Nous disposerons alors d'un réseau cohérent de transport aussi bien

en rocade qu'en radial. Par ailleurs, depuis la création de l'aéroport d'Orly il manque une liaison directe entre l'aéroport et le cœur de la capitale : toutes les grandes métropoles européennes en possèdent une. Pour toutes ces raisons, il existe un réel consensus entre les élus, les acteurs économiques du territoire et les habitants autour de l'importance du prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly ».

MéTRO 14

Des déplacements quotidiens facilités

Avec l'arrivée du métro, les Chevillais disposeront de nouvelles possibilités de déplacements, notamment grâce à l'interconnexion avec le tramway T7 et le TVM au sud de la ville.

Pas évident de rejoindre le cœur de Paris en transports en commun

lorsqu'on habite à Chevilly-Larue. Certes, il y a le réseau de lignes de bus, le TVM et bientôt le tramway qui facilitera considérablement les déplacements des Chevillais, notamment en direction de la capitale. Mais avec le prolongement de la ligne de métro 14, une nouvelle possibilité de transport se dessine pour les habitants du territoire puisqu'il établira une liaison rapide entre la capitale et l'aéroport d'Orly via les grands pôles économiques du territoire. À la clef pour les Chevillais : la capitale et l'aéroport à seulement 10 minutes de trajet. Que l'on travaille à Paris ou que l'on s'y rende régulièrement pour se livrer à des activités culturelles, de loisirs, ou pour y

faire ses emplettes, le temps de transport sera considérablement réduit. Quant aux salariés qui travaillent à l'aéroport et aux grands voyageurs ... l'avantage de ce nouveau mode de transport est non négligeable ! Par ailleurs, la création d'au moins quatre stations sur son tracé, qui entreront en interconnexion avec le tramway T7 et le TVM au sud de la ville, le RER C à l'arrêt pont de Rungis et le métro en rocade Orbival à l'arrêt Villejuif-Gustave Roussy, permettra de relier les différentes villes de la zone et favoriser les déplacements de banlieue à banlieue. Enfin, l'implantation d'une gare TGV au niveau de l'aéroport d'Orly d'ici une dizaine d'années évitera chaque année à 2,4 millions de voyageurs de transiter par les gares parisiennes et profitera également aux Chevillais. ●

Station Chevilly-Trois communes

Des quartiers redynamisés

10 La création de la station Chevilly-Trois communes dans le cadre du prolongement de la ligne 14 permettrait de desservir des quartiers faiblement dotés en transports collectifs.



Si elle est toujours inscrite à titre conservatoire (non définitif) au schéma d'ensemble du réseau de transport du Grand Paris,

la station Chevilly-Trois communes au carrefour de Chevilly-Larue, Villejuif et L'Haÿ-les-Roses, est vivement défendue par les acteurs du territoire

et les habitants. En effet, elle permettrait de desservir une zone d'habitat dense comptant plus de 30 000 personnes, aujourd'hui mal desservie par les transports en commun, tout en favorisant les déplacements des riverains de la nouvelle résidence du Clos Saint-Michel et du quartier des Sorbiers, actuellement en rénovation. La création de cette station, aux abords du quartier de Lallier à L'Haÿ-les-Roses, à l'angle de la rue Paul Hochart et du quartier des Sorbiers, constituerait de plus un soutien d'envergure aux projets de revalorisation et de redynamisation de ces quartiers. Par ailleurs, les caractéristiques

techniques de la réalisation de cette gare en font la moins chère à réaliser des cinq stations encore inscrites à titre conservatoire, et même de l'ensemble des stations du réseau de transport du Grand Paris. Forts de ces arguments, les élus entendent rester mobilisés pour faire valoir les besoins des habitants du territoire. ●

Station Min Porte de Thiais

Une station, deux scénarios d'implantation

Si la station Min Porte de Thiais, qui entrera en connexion avec le tramway et le TVM, a été actée dans le cadre du schéma de transports du Grand Paris, son emplacement exact est encore à l'étude.

Afin de déterminer le meilleur emplacement pour la station Min Porte de Thiais, une analyse multicritères a été menée par la société du Grand Paris afin de comparer de manière objective deux scénarios d'implantation de la station : la porte de Thiais, à proximité de l'entrée du Min, au niveau du magasin Volkswagen, et le Cor de chasse, le long de la RD7, du côté de Belle Épine. Cette analyse intègre les délais de réalisation, les coûts, les aspects techniques et environnementaux ainsi que les fonctionnalités de la gare. Quelques éléments clés de cette étude

Le périmètre d'accessibilité

Le périmètre d'accessibilité permet d'estimer le nombre d'habitants desservis à partir de la station. Ainsi, dans un rayon de 1000 m autour de la future gare, le nombre de personnes desservies (emplois compris) pour l'emplacement du Cor de Chasse se porterait à 2322 personnes contre 4270 personnes pour celui de la Porte de Thiais. Par ailleurs, plusieurs projets d'aménagement étant engagés sur la rive Ouest de la Nationale 7 (ZAC du Triangle des Meuniers, Cité de la Gastronomie,...), cet écart devrait s'accroître encore dans les prochaines années en faveur du scénario Porte de Thiais.



Intermodalité

La question d'une interconnexion directe et rapide entre la station de métro, le tramway et le TVM constitue un enjeu important. Des temps de correspondance trop longs font en effet souvent choisir d'autres itinéraires ou d'autres modes de transport aux voyageurs. Or, à partir du Cor de chasse, la correspondance pour le tramway est estimée à 6 minutes et 20 secondes et 3 minutes et 30 secondes pour le TVM contre respectivement 3 minutes et 10 secondes et 3 minutes et 30 secondes à partir de la Porte de Thiais. Les études montrent que l'emplacement du Cor de chasse bénéficierait donc de 60% de correspondants en direction du métro et du tramway en moins que celui de la Porte de Thiais. ●

Métro 14 : une voie toute tracée vers la future Cité de la Gastronomie

C'est officiel depuis le 11 janvier, la candidature de « Paris-Rungis » a été retenue pour faire partie du réseau des futures Cités de la Gastronomie. Chevilly-Larue et Rungis accueilleront donc ce projet sur leur territoire, dans la zone sud du Triangle des Meuniers, en connexion directe avec le TVM et le tramway.

Avec l'arrivée du métro 14, la vitrine de la gastronomie française riche d'une halle d'exposition, d'un centre d'interprétation, d'une médiathèque, d'espaces de conférences, de centres de formation, mais aussi de commerces et de restaurants, bénéficiera d'une desserte multimodale optimale. ●

Parole d'acteur

« Nous sommes favorables à une implantation Porte de Thiais »



Stéphane Layani,
président de la Semmaris
(société gestionnaire
du Min)

«Le prolongement de la ligne 14 est essentiel au vu des 12 000 salariés qui travaillent sur le Min. L'arrivée du métro serait pour nous une facilité considérable. Nous sommes favorables à l'implantation de la station du côté de

Chevilly-Larue au niveau de la Porte de Thiais : cet emplacement permettrait une interconnexion directe avec la station de tramway, dans une zone de dynamisme économique importante impulsée par la zone administrative du Min, la ZAC Anatole France Les Meuniers et la future Cité de la Gastronomie. En effet, l'implantation de la station au niveau du Cor de chasse nécessiterait une destruction extrêmement coûteuse de l'autopont du Cor de chasse

qui dessert l'entrée du péage E2 du Min. De plus, cette entrée est la plus importante voie d'accès au marché : plus de 7 000 véhicules gros porteurs y transitent chaque jour. Si on décide de supprimer cette voie, on se dirige vers un véritable infarctus du marché. Enfin, une station au niveau du Cor de chasse créerait des problèmes de sécurité puisque les voyageurs seraient obligés de traverser la RD7 pour se rendre à la station de tramway.

Projets d'aménagement

Autour des stations, un aménagement concerté

L'arrivée d'un nouveau mode de transport peut engendrer des mouvements de spéculation foncière autour des futures gares. À Chevilly-Larue, tout a été mis en œuvre pour s'en prémunir.



concerté (ZAC) ont été créées avec l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine-Amont (EPA-ORSA) dans le secteur Anatole France-Les Meuniers, qui devrait accueillir une station du métro 14, afin de donner un nouveau départ à ce quartier. Cet éco-quartier offrira des logements à prix abordables aux habitants en mélangeant accession à la propriété, notamment sociale, locatif social et locatif libre, tout en développant des commerces de proximité et en déployant de nouveaux services publics dans cette zone. Bien sûr, des immeubles de bureaux et commerces en front de nationale viendront protéger du bruit l'intérieur de l'éco-quartier. Pas question donc d'opérer des bouleversements urbains non maîtrisés autour des futures gares, encore moins sans concerter les habitants sur la question. C'est pourquoi le projet de nouveau quartier Anatole France-Les Meuniers est partie intégrante d'une Opération d'Intérêt National (OIN) qui vise un développement harmonieux du territoire liant dynamisme économique et bien-être des habitants tout en préservant la qualité urbaine. Cette opération a par ailleurs fait l'objet d'une élaboration collective avec les Chevillais puisque les habitants ont été conviés à plusieurs réunions de concertation autour de l'avenir de ce quartier et des projets d'aménagement qui s'y rapportent. Parce que les lignes de transports sont de véritables lignes de vies dont les centres névralgiques sont les stations, tout est fait pour que ces nouveaux lieux d'animation soient pensés avec et pour les Chevillais. ●

Le projet d'éco-quartier Anatole France, qui jouxtera la future station de métro Porte de Thiais, a été élaboré en étroite concertation avec les Chevillais.

L'implantation d'une nouvelle station de tramway ou de métro dans une ville est une réelle opportunité de développement du territoire. En s'animent au rythme du passage des voyageurs, les abords des gares deviennent de véritables lieux de vie, mais aussi d'éventuelles proies pour les entreprises de spéculation foncière et immobilière qui ne proposent pas toujours des aménagements en faveur du plus grand nombre (logements aux loyers non maîtrisés, construction d'immeubles strictement dédiés au bureaux...). À Chevilly-Larue, les appétits financiers nourris par ces profits spéculatifs ont été anticipés et l'élaboration concertée de projets d'aménagement dans différents secteurs de la ville permettront de les enrayer. Ainsi, deux zones d'aménagement

Parole
de citoyen

« Un réseau de transport qui desserve nos quartiers ! »

Valentin T, Chevillais

« Tout le monde sait que le prolongement de la ligne 14 est d'un intérêt fondamental pour nous les Chevillais qui ne disposons que de peu de transports en commun dans notre commune. J'habite aux Sorbiers, c'est un quartier difficile d'accès en transports en commun et c'est

compliqué de rejoindre le métro 7 à Villejuif pour aller jusqu'à Paris, ce qui est dommage parce qu'en fait, Villejuif-Louis Aragon est juste à côté. On nous dit qu'il faut arrêter de prendre la voiture, que le réseau routier est saturé, que Paris est pollué. Je ne demande que ça, encore faut-il que l'on puisse disposer d'un vrai réseau

de transport qui desserve nos quartiers. On nous parle d'allongement des délais, d'arrêter la ligne 14 à Villejuif. Je ne suis pas d'accord, c'est pour ça que j'ai signé la pétition pour réclamer le maintien du prolongement de la ligne 14 et la mise en œuvre des deux stations sur notre territoire ».



6h30, les denrées à peine réceptionnées sont décartonnées et les emballages sont écartés.



8h, on s'affaire aux préparations chaudes.

Service de la Restauration

La marche en avant au cœur des cuisines

Qu'y a-t-il dans les assiettes de nos enfants ? À la cuisine centrale située dans le groupe scolaire Pasteur et dans tous les offices des autres écoles (maternelles et élémentaires) de la ville, le respect absolu des normes sanitaires et la préservation du goût des aliments règnent en maître.

Le service de la Restauration municipale fonctionne toute l'année

à la seule exception des week-ends et des jours fériés : le service de la Restauration municipale. C'est lui qui assure les repas des enfants dans les écoles et les centres de loisirs, des personnes âgées au foyer des anciens, à la maison de retraite Arepa et au portage à domicile, et des agents communaux. Le service de la restauration, c'est en moyenne entre 1950 et 1980 repas préparés et servis par jour dans les écoles, 500 repas le mercredi et pendant les vacances scolaires dans les centres de loisirs. C'est une équipe d'une trentaine d'agents municipaux aux métiers les plus variés : cuisinier et aide de cuisine, magasinier, agent des offices, chauffeur-livreur, plongeur, agent administratif et financier, agent polyvalent, etc. C'est surtout une organisation sans faille des modes de production qui, par obligation absolue du respect des normes sanitaires, n'est régi que par un seul principe : celui de la « marche en avant ».

La « marche en avant », qu'est-ce que c'est ?

Le principe de la « marche en avant » c'est d'organiser les étapes de fabrication des plats selon la procédure en vigueur en respectant des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. En clair, de la livraison des denrées à l'assiette, les produits sont acheminés dans des zones de plus en plus propres. Les livraisons ont lieu le matin entre 6h30 et 10h30. Les produits sont réceptionnés et déballés dans le magasin de la cuisine centrale. Les conditionnements sont écartés, désinfectés si ce sont des boîtages, sinon éliminés. Hormis les huiles, pâtes, farines, biscuits et autres qui sont entreposés en chambre sèche, les denrées sont stockées dans une chambre froide spécifique : une pour les fruits et légumes, une pour les viandes, une pour les produits laitiers et une pour les surgelés. Les légumes frais sont épluchés, lavés, rincés dans la légumerie. Les produits sont alors mis en bac en salle d'attente avant de passer en cuisine, les uns en préparation froide, les autres



9h30, on organise les préparations froides. Le tout sera livré dans peu de temps ...

en préparation chaude. Les préparations sont ensuite alloties, c'est-à-dire ventilées dans des containers à destination des sites de consommation.

« La plupart des préparations culinaires se font à la cuisine centrale » explique Pascal Navier, responsable du service. Il arrive parfois que l'assemblage se fasse sur les sites : « Pour une entrée salade-betterave-œuf dur, chaque ingrédient sera envoyé séparément », pour préserver les vertus gustatives et visuelles du plat. « Pour un steak haché frites, sur les gros offices comme dans les écoles Pierre et Marie Curie et Paul Bert, j'envoie un cuisinier faire la cuisson sur place ».

Et le goût dans tout ça ?

La sécurité alimentaire est une priorité. Des analyses bactériologiques ont lieu chaque mois en cuisine. Un repas témoin est prélevé quotidiennement et réservé pour les services vétérinaires. Celui-ci sera contrôlé en cas d'éventuel problème, afin d'en déterminer la cause. Il arrive aussi que les services vétérinaires interviennent de manière inopinée. Enfin, quel que soit le menu du jour, élaboré préalablement avec la diététicienne de la ville, celui-ci se doit de respecter des fréquences (basées sur vingt repas consécutifs) et des quantités (les grammages dans l'assiette diffèrent par exemple pour les enfants de maternelle et d'élémentaire). Ce menu s'inscrit dans le plan alimentaire : il doit toujours se composer d'une crudité et d'une « cuidité » (aliment cuit), d'un féculent, d'un produit laitier et de protéines tandis que les graisses, le sucre et le sel sont limités. Et le goût dans tout ça ? Celui-ci est une priorité. C'est bien pour que les enfants puissent en apprécier les valeurs gustatives que les repas sont préparés en liaison chaude. De plus, la Municipalité a fait le choix de donner la priorité aux produits frais, qu'ils soient crus ou cuits, surgelés ou pas.

Pour ce, la ville s'approvisionne essentiellement au Min. Et chaque mois, deux fruits et deux légumes bio sont proposés. L'apprentissage du goût, cela passe aussi par la découverte ; le service de la Restauration organise donc régulièrement dans l'année des repas à thème qui font le bonheur des enfants, qu'ils les dégustent servis à table (en maternelle) ou en self (en élémentaire). ●

Géraldine Kornblum

Qui fait la vaisselle ?

À l'heure où les enfants passent à table, à la cuisine centrale c'est déjà celle du nettoyage. Les équipements (fours, marmites, éplucheuse, bacs de lavage, etc) et les sols, tout est remis au propre.

Les uns s'affairent à la plonge batterie ; c'est là que sont nettoyées les grosses casseroles. Les autres sont à la plonge vaisselle, une fois les plateaux revenus des écoles et des autres sites. Les containers qui ont servi au transport des préparations font également l'objet d'une grande attention en la matière ; ils sont lavés une première fois dans les offices satellites puis relavés à leur retour à la cuisine centrale. Dernier petit détail : comme cela est inscrit dans le programme d'actions de l'Agenda 21, le service de la Restauration s'est lancé dernièrement dans le recyclage des matières organiques puisqu'un éco-composteur a été installé à la cuisine centrale. A priori rien à voir avec la vaisselle ? Disons que ça nettoie la planète puisque c'est bon pour l'environnement.



Ram, crèche familiale

Au carnaval des tout-petits !

Pas besoin d'être à Rio de Janeiro pour fêter le carnaval ! Les tout-petits de la crèche familiale peuvent en témoigner, le 26 février au centre de loisirs, l'ambiance était à la fête. Et surtout à la danse : un professeur de musique du conservatoire s'est chargé de l'animation acoustique pour le plus grand plaisir des carnavaliers. Blanche-Neige, Spiderman, Zorro, coccinelles et princesses, se sont joyeusement dandiné sur les sons de la flûte traversière et du saxophone. L'expérience

(indéniablement réussie) a d'ailleurs été réitérée le 1^{er} mars avec les chérubins accueillis par les assistantes maternelles du Relais d'assistantes maternelles (Ram). Et que ces derniers se réjouissent. Si le carnaval touche à sa fin, les festivités sont loin d'être terminées : une sortie cinéma est organisée le 19 mars. Les assistantes maternelles indépendantes peuvent s'inscrire auprès de l'animatrice du Ram pour y participer. ●

• Ram – 12, rue de Bretagne

Aides à domicile

N'hésitez pas à demander

Avec l'âge, ou du fait d'un handicap physique, certains actes de la vie quotidienne (courses, ménage, préparation des repas, ...) deviennent difficiles à effectuer seul. Vous sentez que vous avez besoin de vous faire accompagner dans ces tâches ? Le service municipal d'aides à domicile

peut vous aider et mettre en place des aides appropriées. ●

• Pour plus de renseignements, contactez le service Retraités-Santé-Handicap. Tél. : 01 45 60 18 95

Le stationnement en zone bleue quelle est la règle ?



En agglomération, les zones bleues autorisent le stationnement gratuit des véhicules pour une durée limitée. Ces zones bleues ont pour but de permettre la rotation des véhicules, particulièrement sur les voies à fort trafic, afin notamment de favoriser l'accès aux commerces de proximité et d'éviter les arrêts en double file dangereux pour la circulation. Dans le cadre de la réglementation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012, la durée limitée du stationnement peut

être variable, pour une durée maximum d'une heure trente. La Municipalité achève actuellement l'élaboration d'un nouveau plan de stationnement dans la ville ; les emplacements en zone

bleue sont réétudiés et les durées de stationnement seront modulées, selon l'environnement desservi par la zone bleue (les abords d'une école ne nécessitent pas, par exemple, le même temps de stationnement qu'une voie commerçante). Ce plan de stationnement en zone bleue sera communiqué très prochainement aux Chevillais. Rappelons qu'en zone bleue, à Chevilly-Larue comme ailleurs, la durée de stationnement est contrôlée par un disque apposé en évidence à l'avant du véhicule. Celui-ci doit obligatoirement être de modèle européen (à une fenêtre, indiquant l'heure d'arrivée). Les automobilistes pourront être verbalisés d'une amende forfaitaire de 17€ pour dépassement d'horaire, pour défaut de disque ou pour utilisation d'un disque non conforme. ●

Histoire(s) locale(s)

Les années en 2

Que s'est-il passé en 1902 ? Et en 1982 ? Le vendredi 8 février au foyer Gabriel Chauvet, à l'invitation du service Retraités-Santé-Handicap, les retraités se sont prêtés à un petit jeu de mémoire et/ou connaissance des plus amusants animé par Marc Ellenberger, l'archiviste municipal. Ils ont assisté à un diaporama sur la ville ; ils ont d'abord pu voir de belles photographies (du marché de Noël, du vieux Chevilly, ...) prises de nuit en décembre dernier dans les quartiers Bretagne et Larue en passant par le Cœur de ville. Ils ont ensuite observé les métamorphoses plus ou moins profondes dans les paysages chevillais en comparant des vues anciennes avec des photographies actuelles prises aux mêmes endroits 30 à 100 ans plus tard. Ils ont enfin testé leur sagacité historique en essayant de trouver en quelles années se sont passé 24 évènements chevillais, en ayant le choix entre tous les millésimes



se terminant par « 2 » entre 1902 et 2012. Si les réponses à certaines questions étaient évidentes (« Les premiers rails du tramway T7 ont été posés en ... »), d'autres étaient plus difficiles (« Le code postal 94550 date de ... »). Les participants ont partagé ensuite un goûter, avant de rentrer chez eux, heureux d'avoir mieux découvert leur ville. ●

Futur centre de loisirs et Pôle collégiens

Bientôt la pose de la première pierre !

Cette fois ça y est, la première pierre du futur centre de loisirs élémentaire et Pôle collégiens va bien être posée : ce sera le samedi 6 avril. L'évènement est très attendu tant ce nouvel équipement répondra à un véritable besoin. Celui-ci se situera dans le parc départemental derrière la piscine et sera donc ainsi idéalement situé dans un environnement sécurisé et propice à l'épanouissement des enfants puisqu'au cœur d'un complexe de loisirs (avec la proximité du skate-park, de la ferme du Saut du

loup, du city-stade et d'une aire de jeux). Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Projet éducatif local, est financé par la commune et la Caisse d'allocations familiales. Sa réalisation a été confiée à l'entreprise SNERCT. Les premiers travaux concerneront la mise en place d'une protection de nature à protéger les arbres existants, l'emplacement choisi pour ce centre de loisirs étant sur un site boisé classé. Attention, l'allée cavalière du parc sera fermée aux piétons pendant toute la durée du chantier. ●

Solidarité

Le Secours populaire de nouveau dans l'action

Le comité local du Secours populaire a repris pleinement ses activités. Ses bénévoles assurent ainsi une permanence d'accueil deux fois par semaine et se tiennent à disposition pour aider et informer les Chevillais qui ont besoin de s'adresser à cette association. Uørn vestiaire a également été mis en place pour la réception et la délivrance de vêtements. Par ailleurs l'association a également repris son programme de collecte alimentaire ; c'est ainsi que le vendredi 22 au soir et le samedi 23 février toute la journée, elle a collecté auprès des clients du Simply Market du Cœur de ville. La générosité des donateurs est d'autant plus appréciable que les fonds alloués à l'aide alimentaire européenne ont été

largement diminués lors du sommet européen des 7 et 8 février derniers : le Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) dont bénéficie le Secours populaire ainsi que les Restos du cœur, la Croix-Rouge et la Banque alimentaire, ne bénéficiera plus que de 2,1 milliards d'€ sur la période 2014-2020 contre 3,5 milliards d'€ pour la période précédente ! Pour mener à bien ses actions d'aide caritative, le Secours populaire de Chevilly-Larue a besoin de bénévoles, alors n'hésitez pas, donnez de votre temps. Le Secours populaire est situé à la Maison des associations, 14, rue Élisée Reclus.

● **Permanence les lundis et vendredis après-midi de 14h à 17h.**





Raymond Darrac. Anci
centenaire, humble et

Le Comité d'entente des Anciens combattants et le foyer Gabriel Chauvet ont respectivement célébré les 9 et 22 février les 100 ans Raymond Darrac. Président et porte-drapeau des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (ACPG) de la ville depuis 1990, il est né à l'aube de la Première Guerre mondiale et a vécu les souffrances de la déportation lors de la Seconde. Devenu primeur sur les marchés, il a travaillé dur toute sa vie, élevé deux enfants et s'est dévoué jusqu'à ses 95 ans aux anciens combattants. Mémoire vive de notre histoire, il est encore aujourd'hui l'un de ces hommes auxquels nous devons notre liberté.

Et si, pour devenir centenaire, il fallait commencer jeune ? Élevé par sa grand-mère après avoir perdu sa mère à l'âge de 5 ans, Raymond a grandi à Ivry. Adolescent, il obtient son certificat d'études puis délaisse sa seconde année d'études dans l'administration pour gagner de quoi nourrir les siens en ces pâles jours d'après-guerre. Poussé par sa grand-mère qui ne souhaite pas le voir rester facturier aux Charcuteries Géo, il réussit un concours administratif et entre au ministère des Finances. Peu après le décès de celle-ci, Raymond abandonne pour toujours l'administration et rejoint, sur les marchés d'Ivry et de la "Vache Noire" à Montrouge, son père, ex-charpentier, devenu primeur suite à ses blessures de guerre. Mobilisé en 1939, Raymond intègre à 26 ans le 23^e régiment d'infanterie coloniale au fort d'Ivry. « *Nous allions vers la Sarre en Allemagne. Partis en train de la gare de La Chapelle jusqu'à Sézanne (51), nous avons parcouru 350 km à pied en direction de Bitche (57). Sur l'ordre de notre Général, nous avons dû faire demi-tour sous une pluie battante ! Les moyens militaires allemands étaient bien supérieurs aux nôtres !* ». En poste dans les Ardennes, Raymond est promu caporal-chef. Il a sous ses ordres treize hommes mais un seul fusil-mitrailleur pour monter à l'assaut. Le 16 juin, avec ses soldats il est fait

prisonnier à Verdun. Dans des wagons à bestiaux, Raymond et sa troupe sont déportés au stalag en Prusse orientale. « *60h sans boire ni manger. En gare de Berlin, nous supplions « de l'eau ! » derrière nos barreaux et pas une goutte ne nous fut donnée !* » Après un mois au stalag 1A, Raymond et ses hommes sont envoyés à Ebenrobe. Là, ils sont gardés par les SS, logés dans un garage en tôle avec pour horizon les travaux forcés, même par -45°C ! « *On nous donnait une eau chaude le matin, un quignon de pain et une sorte de saucisson le midi puis une soupe bien claire le soir* ». Pour avoir donné quelques grains de blé à des prisonniers russes qui mouraient de faim, il est emprisonné à 28 ans, puis libéré en affirmant devant le tribunal de guerre qu'il en aurait fait autant pour un jeune Allemand. Cinq années de camp et Raymond est libéré par les Russes le 10 mai 1945. Bloqué encore trois mois en Russie, il n'arrive à Paris que le 27 juillet. « *À mon retour, je n'avais plus rien ! En 1946, j'adhère à l'association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre. Un mécano me retape un camion et, comme mon père, je m'installe primeur à mon compte. Pour que les enfants mangent un peu, on ravitaillait les écoles d'Ivry et de Paris 13^e. En 1947 j'épouse Paulette Durandot. Paul et Sylvie, nos enfants, ont poursuivi notre entreprise familiale jusqu'à leur retraite en 2011* ». Au travail dès l'âge de 12 ans, héros humble et discret, Raymond a animé les marchés de sa bonne humeur jusqu'en 1993 ! Gaulliste de cœur mais jamais encarté dans un parti, il est pour l'union des peuples et résolument contre la guerre. Aujourd'hui, du haut de ses 100 printemps, il savoure la vie de famille auprès de sa fille Sylvie, laquelle prend chaque jour grand soin de lui. ● Florence Bédouet

en caporal-chef,
vaillant . . .

La boulangerie du Clos Saint-Michel et le siège de Sicra dans la ZAC Petit Le Roy, deux exemples d'implantations récentes de commerce de proximité et d'entreprise.

Le développement économique est un atout majeur de la richesse d'un territoire ; forte de cette conviction, la Municipalité n'a de cesse de favoriser l'implantation des entreprises – de toutes envergures – et des commerces de proximité.



Dynamiser l'économie et l

Sicra, la Conciergerie, Franprix, ... C'est un fait, les entreprises, locales ou à rayonnement international, s'installent à Chevilly-Larue. L'attractivité du territoire est un atout majeur bien sûr (proximité avec le Min et le pôle Orly-Rungis). « *Il faut savoir que le développement économique se conçoit plus à l'échelle d'un territoire que d'une commune* », précise Didier Dubarle, premier maire-adjoint délégué au Développement économique. « *Le pôle Orly-Rungis offre de grandes possibilités de foncier et d'aménagement, comme en atteste l'implantation récente d'entreprises dans le Min,*

comme le grand C6, ou Univeg-Katopé dans la zone Delta ». Mais la politique de développement économique menée par la ville y est aussi pour beaucoup. La ville a évidemment tout intérêt à dynamiser son territoire. D'une part cela est utile pour l'emploi et pour la qualité de vie. D'autre part cela profite aux Chevillais puisque les entreprises contribuent aux ressources de la ville en s'acquittant de la Contribution économique territoriale (CET) ; les sommes récoltées par cette taxe (qui a remplacé la Taxe professionnelle) permettent à la ville de développer et d'améliorer ses services publics sans

augmenter les impôts locaux. Favoriser l'implantation d'entreprises commence souvent par un programme de construction. Dans les opérations qu'elle maîtrise, la Municipalité apporte une attention particulière aux constructions de bureaux et de locaux d'activités pour que tous trouvent toujours preneurs. « *Nous procédons par ordre, en établissant d'abord des projets, puis en passant à la phase de construction, comme cela a été le cas avec Sicra* », poursuit Didier Dubarle. « *Dans l'opération Anatole France, deux opérateurs immobiliers, Eiffage Immobilier et le groupement Nexity-Pegase développement, ont été retenus pour réaliser*

« Assurer un lien entre les entreprises et le territoire »

La première mission du service Développement économique est d'aider les entreprises locales. Nombreuses sont celles à vouloir s'implanter à Chevilly-Larue, parce que nous ne sommes pas loin du Min. Nous assurons un lien entre ces entreprises et le territoire. Par exemple, nous avons une veille sur les locaux vacants. Notre démarche est également de dynamiser le commerce local, en soutenant les

commerces en place et en accompagnant ceux qui souhaitent s'implanter dans la ville en les redirigeant par exemple vers les organismes susceptibles de les aider. En matière d'emploi, nous avons vocation à favoriser l'insertion sans pour autant nous suppléer à Pôle emploi, à la Mission locale ou aux associations.

Renaud Roux,
responsable du service Développement économique



Chiffres clés

779

Le nombre d'entreprises et commerces (hors Min) implantés à Chevilly-Larue.

1204

Le nombre d'entreprises implantées dans le Min. 70 nouvelles entreprises s'y sont installées en 2012.

'emploi, un enjeu d'avenir

17 500 m² de logement social, 18 500 m² de logement privé, une résidence pour personnes âgées, une crèche, une résidence sociale, 28 000 m² de bureaux et 3 000 m² de commerces et de services. Le tout à des coûts maîtrisés ». Dans le même ordre d'idée, la ville accompagne le développement du commerce de proximité, comme cela s'est récemment vu avec le Franprix de la place De Lattre De Tassigny ou la boulangerie du Clos Saint-Michel. « Chaque fois qu'un quartier est requalifié, nous prévoyons l'implantation de commerces », explique encore Didier Dubarle. « Nous étudions avec les bailleurs sociaux les

possibilités de réserver des surfaces commerciales au pied des nouvelles opérations ».

En favorisant l'implantation d'entreprises, la ville entend contribuer au développement de l'emploi. En ce domaine, elle porte notamment ses efforts en direction de l'insertion, en soutenant les actions des associations et partenaires œuvrant dans ce sens (association AEF94, Mission locale, etc), en incitant les entreprises locales à aller en ce sens et en incluant elle-même des clauses d'insertion dans les marchés publics qu'elle passe avec des entreprises. Quant au dispositif des emplois d'avenir,

piloté par la Mission locale, elle entend s'en emparer (certains devraient être proposés au prochain Conseil municipal), en prenant toutefois certaines précautions non prévues dans les textes : elle souhaite favoriser l'emploi de Chevillais et tout mettre en œuvre pour que les jeunes embauchés en emploi d'avenir puissent s'insérer par la suite dans de bonnes conditions dans le monde du travail. Ainsi elle réfléchit actuellement à l'élaboration d'une charte des droits et devoirs des jeunes, de leur tuteur et de la Municipalité qui définirait les responsabilités de chacun. ●

Joëlle Cuvilliez

« Agir en faveur de l'insertion »



La Municipalité a toujours eu le souci d'œuvrer en faveur de l'insertion vers l'emploi. Depuis longtemps nous soutenons la Mission locale (qui s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans) et AEF94 (organisme d'insertion dans le travail pour les personnes en difficulté). Dans le cadre du programme d'actions de son Agenda 21, la ville a instauré le fait que les marchés

publics incluent désormais des clauses d'insertion. Elle affiche ainsi sa volonté d'inciter les entreprises à agir en faveur de l'insertion. Dans le même esprit, la ville joue un rôle d'intermédiaire entre les organismes d'insertion et les entreprises en charge du chantier d'extension de L'Oréal ; 546 heures d'insertion ont déjà pu être réalisées sur ce chantier et 1 300 heures devraient être créées au printemps. **Laurent Taupin, conseiller municipal délégué à l'Emploi**



Réforme des rythmes scolaires

Grandes interrogations de rentrée ... 2013 ou 2014

Les villes ont jusqu'à fin mars pour faire savoir au gouvernement si elles mettront en place la semaine de quatre jours et demi dans les écoles maternelles et élémentaires prévue dans la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée prochaine ou si elles feront le choix de la rentrée 2014. À Chevilly-Larue, au regard des avis de la communauté éducative qui se sont exprimés lors des concertations organisées par la Municipalité et la FCPE, l'inquiétude est grande.

On ne peut pas dire que la réforme des rythmes scolaires proposée par le gouvernement fasse l'unanimité, bien au contraire ! Rappelons brièvement les enjeux. Cette réforme s'inscrit dans la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République qui ré-envisage la question de la formation des enseignants et relance la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, le tout accompagné par la création de 54 000 postes d'enseignants sur cinq ans (nombre insuffisant au regard des suppressions de postes sous le précédent gouvernement). Mais la réforme prévoit d'ajouter une demi-journée d'école pour les élèves le mercredi matin (avec une possibilité de demande de dérogation pour le samedi matin) ; la journée de classe passera elle à 5h30 maximum, soit une réduction de 45 minutes qui devrait être compensée par la mise en place d'activités périscolaires. Et c'est bien ce point-là qui fait largement débats. De fait ce projet engendre intrinsèquement de nombreuses conséquences. Comment les villes vont-elles s'organiser pour mettre en œuvre ces fameuses activités périscolaires ? À Chevilly-Larue, cela nécessitera de repenser la semaine de travail d'environ 250 agents municipaux, dans les écoles (agents d'entretien, etc), à la restauration municipale, dans les centres de loisirs, dans les conservatoires, à la piscine, ... Sans oublier que cela aura un coût, de l'ordre d'environ 300 000 € (si école le samedi matin) à 638 000€ (si école le mercredi matin avec restauration scolaire le midi).

Côté communauté éducative, les inquiétudes sont également bien grandes. Pour preuve, les interrogations n'ont pas manqué lors des premiers rendez-vous de concertation qui se sont tenus en février (réunions organisées par la Municipalité le 7 février avec les directeurs d'école et le 11 février avec les représentants des parents d'élève aux Conseils d'école ; réunion publique organisée par



la FCPE le 15 février à laquelle étaient présents la Municipalité et de nombreux parents, enseignants et animateurs). « *L'école est gratuite, est-ce que les activités périscolaires le seront aussi ?* » « *Est-ce que la pause méridienne sera allongée ou est-ce que les enfants quitteront plus tôt l'école ?* » « *Toutes les villes n'auront pas les moyens de faire face, ce qui risque d'aggraver les inégalités entre les territoires* » « *En faisant des activités culturelles et sportives des activités périscolaires, n'est-ce pas déconsidérer ces matières ?* » Face à toutes ces inquiétudes, Christian Hervy, le Maire, a rappelé la vraie problématique de cette réforme. « *Est-ce qu'on aura un service public d'égalité au savoir ?* » Pour l'heure la Municipalité souhaite profiter de la tenue des Conseils d'école pour débattre de ces questions. Elle va par ailleurs rencontrer tous les enseignants dans les semaines à venir. C'est fin mars, au terme de cette concertation, qu'elle prendra sa décision quant à savoir si elle mettra en œuvre cette réforme en septembre prochain ou à la rentrée 2014. ●

Géraldine Kornblum



Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 6 février 2013

● **Débat d'orientations budgétaires 2013 pour le budget primitif de la ville et le budget annexe d'assainissement.**

● **Fixation des tarifs municipaux 2013**

Vote : Unanimité

● **Demande de subvention pour la vidéosurveillance des bâtiments communaux au titre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance.**

Vote : Unanimité

● **Approbation de la convention d'objectifs et de financement « Contrat Enfance Jeunesse »**

Vote : Unanimité

● **Dissolution du syndicat intercommunal Nationale 7 et du syndicat des communes de Rungis, Thais, Chevilly-Larue pour leur participation à la SAGAMIRIS.**

Vote : Unanimité

● **Approbation du programme des opérations présentées dans le cadre du contrat régional territorial.**

Vote : Unanimité

● **Attribution d'une subvention exceptionnelle au festival Le Nombriil du Monde**

Vote : Unanimité

Lexique : **PC :** Groupe Communistes et partenaires, **PG-RG :** Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche, **PS :** Groupe Socialiste de la majorité, **NI :** Groupe des Non-inscrits, **Verts :** Groupe Europe écologie- les Verts, **SC :** Groupe Socialistes et citoyens, **Modem :** Groupe Chevilly-Larue autrement, **UMP :** Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

8 mars Journée internationale des droits des femmes



Je ne sais pas faire cuire un œuf, mais je sais piloter un avion.

Chevilly-Larue

Journée internationale des droits des femmes

Une soirée pour lutter contre les stéréotypes

Le 8 mars, Chevilly-Larue célèbrera la journée internationale des femmes à la médiathèque. L'événement s'inscrira dans la poursuite des actions menées par la ville en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Rappelons qu'à l'occasion du 8 mars de l'année dernière, la Municipalité avait tenu un Conseil municipal au cours duquel elle avait adopté la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Dans la continuité de ce qui avait été ainsi initié, le 8 mars prochain un plan d'actions de la Charte européenne sera présenté aux Chevillais. Ce plan d'actions a été élaboré par les membres des ateliers de réflexion autour de l'égalité homme/femme qui, sous l'égide

Ce plan, d'une vingtaine de propositions de nature à améliorer la vie des femmes, sera présenté au prochain Conseil municipal. Ce 8 mars sera également l'occasion d'un vrai moment festif. La soirée se poursuivra avec une lecture-spectacle d'extraits choisis de la pièce « *Modèles* » mise en scène par Pauline Bureau : deux comédiennes interrogeront les identités possibles de la féminité. La soirée s'achèvera par un buffet partagé préparé par les associations Main dans la main, Femmes d'Afrique de l'ouest, Stop à la mucoviscidose, l'épicerie solidaire Sol'Épi et le Pôle d'économie solidaire. Enfin, une exposition de photos, signées Sylla Grinberg, sera affichée aux quatre coins de la ville : des clichés sur lesquels des femmes et des hommes contrecarrent quelques stéréotypes ... ●

Géraldine Kornblum

Programme du 8 mars

● **19h : Présentation du projet de plan d'actions de la Charte européenne en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.**

● **20h : Lecture-spectacle « Modèles », extraits choisis.**

● **21h : Buffet partagé**

À la médiathèque Boris Vian, 25, avenue Franklin Roosevelt

de Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale, et de Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, œuvrent depuis maintenant deux ans.

Conseil municipal

Installation d'un nouveau conseiller municipal



Élise Brulley

Patrice Riglet

Lors de la séance du 6 février, le Conseil municipal a procédé à l'installation d'un nouveau conseiller suite à la démission de Madame Élise Brulley. Cette dernière était élue depuis 2008 sur la liste du groupe Socialistes et citoyens conduite par Monsieur Pascal Rioual, et siégeait donc dans l'opposition. Elle a souhaité quitter ses fonctions électives pour des raisons personnelles

et professionnelles. « *Je reste cependant une citoyenne très attachée à ma ville, et impliquée dans ses associations* » a-t-elle précisé dans sa lettre de démission. Le Conseil municipal devant constamment être à effectif complet, c'est Monsieur Patrice Riglet, suivant sur cette liste d'opposition, qui devient le 33^e conseiller municipal. Il a décidé de siéger dans la majorité. « *En tant qu'écologiste libertaire de gauche, je me sens plus proche du Parti de Gauche que d'autres partis. J'avais soutenu la candidature de Christian Hervy lors des dernières élections législatives et cantonales. Nous ne sommes pas toujours d'accord mais nous nous retrouvons largement sur les grandes lignes* ». ●

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL



VAL de
MARNE
Conseil général

Le parc départemental Petit Le Roy

Que pensent les Val-de-Marnais de leurs parcs départementaux ? C'est ce que s'est demandé le Conseil général qui, l'été dernier, a lancé une enquête de satisfaction dans les 22 parcs de son patrimoine. Il en ressort que les Chevillais sont plutôt très satisfaits de leur espace de verdure. Dans le parc Petit Le Roy, l'enquête a permis de recueillir l'avis de 168 personnes, pour beaucoup âgées de 15 à 29 ans (pour 40 % des réponses) et de 30 à 44 ans (pour 35 % des réponses). 99 % ont déclaré avoir une impression positive (57 %) ou très positive (42 %) de ce parc. 83 % n'ont pas constaté de gêne particulière et seul 4 % déclarent spontanément se sentir gênés par les deux-roues motorisés : les promeneurs s'y sentent donc en sécurité et tranquille. Un fait qu'il faut sans doute attribuer à l'efficacité de la brigade équestre municipale et des dispositifs d'accès sélectif aux entrées ainsi qu'au travail de médiation des agents départementaux présents en permanence. Si le parc est plutôt jugé propre (31 % satisfaits et 66 % très satisfaits), les services départementaux ne s'endorment pas sur leurs lauriers : ils ont entrepris la réfection des toilettes. De plus, avec le concours des agents municipaux du service Environnement, le parc va se lancer dans le tri sélectif. Cette collaboration entre agents des deux collectivités, les Chevillais peuvent également l'apprécier tous les étés à l'occasion des animations des *Planches*. ●

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr.

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Martine Tarbès ► *conseillère municipale, élue du groupe Communistes et partenaires*

L'austérité à l'épreuve des faits



Le rapport de la cour des comptes pointe les dépenses des collectivités locales, qui auraient augmenté de 16 milliards d'€ entre 2002 et 2011. Dans le même temps une baisse de 4,5 milliards des dotations aux collectivités est annoncée pour les prochaines années. Cette suspicion sur les dépenses des communes est symptomatique de la philosophie générale distillée au niveau européen : les services publics seraient dispendieux et insuffisamment performants. Qu'en est-il en réalité sur le terrain ? Lors du dernier Conseil municipal étaient mises en débat

les orientations budgétaires pour 2013. Construire un budget, c'est être avant tout aux côtés des habitants et à l'écoute de leurs besoins. Si les dépenses des collectivités ont tant progressé ces dernières années, c'est avant tout dû à l'élargissement du champ de leurs compétences. Pour beaucoup de nos concitoyens, la ville reste le dernier rempart contre les difficultés de la vie. Des dépenses de fonctionnement maîtrisées ont permis d'investir avec un recours très limité à l'emprunt. Collège en cours de construction, lycée, complexe sportif Lillian Thuram, futur centre de loisirs et pôle collégiens, chaque euro dépensé est utile.

Les dépenses de fonctionnement ? Ce sont des animateurs pour les centres de loisirs, des assistantes maternelles dans les crèches, des aides aux associations pour offrir l'accès au sport et à la culture au plus grand nombre.

L'investissement ? Ce sont des équipements au service des Chevillais, mais c'est aussi des emplois, de l'activité économique. 70 % de l'investissement public est réalisé par les collectivités territoriales. Alors rationalité des dépenses oui, mais au service des habitants, c'est l'unique objectif d'un service public de qualité et c'est une nécessité.

Mostafa Rizki ► *conseiller municipal, élu du groupe Socialiste de la majorité*

À quand l'année de la Femme ?



Le 8 mars est désormais un rendez-vous incontournable en matière de lutte contre les inégalités, qui, à grands renforts de communication devient un prétexte pour brandir haut la bannière de la parité... et des appétits électoraux.

Au-delà des slogans et des louables intentions qui ne trouvent pas toujours d'écho dans la réalité des 364 autres jours de l'année, je salue la priorité accordée à cette question par notre gouvernement qui a adopté, le 31 juillet dernier, la loi sur le délit de harcèlement

sexuel, alors qu'elle avait été abrogée sous l'ancienne présidence.

C'est un premier pas dans la reconnaissance des violences faites contre celles qui, trop souvent encore, ne voient nombre d'adjectifs déclinés qu'au féminin : « intimidée », « humiliée », « frappée », « abusée », « violée », ... Combien de mots traduisent cette réalité ? D'autres appellations telles que la précarité, la misère sociale, les disparités salariales, fragilisent, tout en les décrivant, les situations subies, pour l'essentiel, par nos « égales ». La réduction de ces écarts demeure une des priorités

du quinquennat, conformément aux engagements du Président de la République.

Au-delà des mots et de la charge symbolique de la journée du 8 mars, les comportements doivent changer. Il s'agit là d'un impératif catégorique. À charge, pour nos concitoyens, de faire du combat pour l'égalité hommes-femmes une réalité, dans le cadre d'une démarche volontaire, et non politique.

Il ne suffit pas d'agiter de larges banderoles, une fois l'an, pour s'afficher garant des droits des femmes...

Est-il « indécent » de poser la question ?

Murielle Desmet, Nathalie Sans-Sevaux, Dominique Lo-Faro, André Deluchat ►

élu(e)s du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche

Réforme des rythmes scolaires et loi d'orientation sont liées

Le ministre de l'Éducation nationale a finalement réussi à rassembler la communauté éducative contre lui. Bien que la loi d'orientation scolaire ne soit pas encore en débat au Parlement, il a fait exploser le consensus existant sur la nécessité d'une réforme des rythmes scolaires. Enseignants et parents perçoivent que la réforme des rythmes et la loi d'orientation sont liées. L'une et l'autre en l'état remettent en cause l'égalité de tous les enfants devant l'éducation et font exploser le cadre national. En suivant la version Peillon, il y aurait une école à la carte selon le lieu où l'on réside et

les moyens dont on dispose. Les activités périscolaires ne peuvent être la variable d'ajustement du gouvernement. Le ministère de l'Éducation nationale confirme que le caractère gratuit ou payant des activités périscolaires issues de la réforme des rythmes scolaires « dépendra des collectivités locales » et elles « ne seront obligatoires ni pour les enfants et les parents, ni pour les collectivités locales ». Faut-il entendre, avec la réduction des dotations de l'État aux collectivités territoriales qui vont aller crescendo, que les enfants nés aux mauvais endroits ou qui ne paieront pas seront donc mis à la

porte ? Pourquoi remettre en cause les lois Ferry et la gratuité de l'école publique de 1881 et 1882 ? Quel avenir veut-on construire pour nos enfants et les générations futures ? À Chevilly-Larue plus de 2000 enfants, des milliers de parents, près d'une centaine d'enseignant(e)s, 250 personnels communaux sont concernés par cette réforme. Ils doivent pouvoir connaître et débattre encore des tenants et des aboutissants qui devraient avoir pour seul objectif l'enfant. Elles et ils ont leur mot à dire. Comme nous le faisons pour la ville, écoutez-les, Monsieur le Ministre.

Laurent Taupin ► *conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

La rénovation thermique : une innovation majeure ?



Le plan de rénovation thermique annoncé le mercredi 20 février par les ministres Cécile Duflot et Delphine Batho, constitue une avancée essentielle associant justice sociale et développement de l'emploi. Serait ainsi engagée la rénovation de dizaines de milliers de logements dès cette année, avec un objectif de 500 000 d'ici 2017, la priorité étant donnée aux 8 millions de personnes en situation de précarité

énergétique. Le plan devrait prendre forme de la façon suivante : une priorité donnée à l'isolation des HLM par l'assouplissement des modalités du prêt à destination des bailleurs sociaux ; des moyens supplémentaires aux particuliers, propriétaires de logements individuels, souhaitant rénover thermiquement leur logement ; un fonds d'investissement spécifique permettant de mettre en place une structure de tiers financement, sous la forme d'une société d'économie mixte public-privé. À condition

que les moyens budgétaires soient suffisants, ce plan devrait permettre d'écrire un chapitre fondamental de la transition énergétique. À Chevilly-Larue, dans le cadre de notre Agenda 21, nous devrions ainsi réfléchir aux possibilités de proposer des mesures et d'informer les citoyens en rapport avec ce plan de rénovation thermique en espérant que cela puisse concerner à la fois notre parc de logement social mais aussi les propriétaires de maisons individuelles et les copropriétés.

Jean-Paul Homasson et Élyane Darmon ► *élus du groupe des Non-inscrits*

Débat d'orientations budgétaires



Le débat d'orientations budgétaires (DOB) a eu lieu le 6 février. C'est un temps fort de la vie communale qui préfigure le vote du budget. Pour diverses raisons notre groupe n'était pas présent. Ayant apporté notre approbation par procuration, nous tenons à confirmer ici notre soutien aux grandes orientations municipales rapportées en cours de séance. Ouvert au public, le DOB reste cependant insuffisamment médiatisé auprès

des Chevillais. Le contexte économique est difficile avec le gel des dotations gouvernementales et l'accroissement des dépenses de fonctionnement. Malgré cela, et grâce à une politique responsable, la Municipalité peut présenter une situation saine et maîtrisée. Les dépenses de fonctionnement sont limitées aux augmentations inéluctables des charges de personnels et plusieurs nouvelles recettes ont pu être dégagées (comme la taxe de séjour et celle sur les enseignes publicitaires extérieures). Rappelons que la fiscalité reste une des plus faibles du département. Les grandes orientations

municipales seront maintenues, qu'il s'agisse de solidarité au plan local et avec des partenariats internationaux, de la politique en faveur de l'enfance, de la jeunesse, du sport (complexe sportif), de la culture (en y intégrant la Cité de la Gastronomie), du handicap, des personnes âgées, des transports, du développement durable (éclairage public). Il n'est pas possible de rapporter en quelques lignes l'ampleur de ce débat. Mais les grandes orientations vont toutes dans le sens d'une politique sociale constructive maîtrisée que nous approuvons.

Pascal Rioual ► *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

Journée de carence



Pour revenir sur un vote en Conseil municipal qui avait été utilisé en communication sans que notre position exprimée ne soit ni écoutée, ni comprise.

La suppression de la «journée de carence» dans la Fonction publique avait été abordée lors de la négociation engagée avec les organisations syndicales de fonctionnaires. La décision annoncée par le gouvernement montre que le dialogue social est efficace et utile.

Cette annonce tire les conséquences de l'extrême

faiblesse des effets de cette mesure sur l'absentéisme de courte durée.

Il s'agit, à travers cette décision, de rompre avec des dispositifs stigmatisants, inefficaces, et finalement inutiles, imposés par le gouvernement Fillon.

La majeure partie des salariés du secteur privé voient leurs jours de carence pris en charge par les employeurs, ce qui n'est pas le cas dans les Fonctions publiques.

La délibération proposée en Conseil municipal fin 2012 ne proposait pas de compenser la journée de carence aux personnes concernées et amenées, indépendamment de

leur volonté, à prendre un congé maladie. Elle proposait de répartir la somme économisée par la ville, suite à cette mesure de non remboursement de la journée de carence, sur l'ensemble des salariés.

Nous avons évoqué le fait que la négociation devait être nationale et non se régler collectivité par collectivité, et que l'objectif était de résoudre la question, c'est-à-dire de compenser les personnes réellement touchées.

Nous faisons confiance au gouvernement pour résoudre cette question, et nous nous étions abstenus sur cette délibération qui ne résolvait en rien le problème.

Jean Franco Capirchio ► *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits*

Non à la fiscalisation des allocations familiales



Le gouvernement envisage de fiscaliser les allocations familiales. **À l'UMP, nous y sommes opposés.**

Fiscaliser les allocations familiales, c'est encore et toujours ponctionner les classes moyennes, qui sont déjà les premières victimes des hausses d'impôts décidées par François Hollande (taxations des heures supplémentaires pour 9 millions de salariés, hausse de l'impôt sur le revenu pour 16 millions de ménages, ...). Les bénéficiaires des allocations, ce ne

sont pas seulement les familles aisées, ce sont d'abord 5 millions de familles qui seront inévitablement frappées. Selon leurs revenus, ces familles pourraient perdre entre 142 et 656€ par an. **Fiscaliser les allocations familiales, c'est fragiliser notre politique de la famille**, qui est pourtant enviée dans toute l'Europe pour son efficacité. Elle est liée à une politique familiale généreuse. **Elle n'est ni de droite ni de gauche.** Elle doit autant au Front Populaire, qui a institué les allocations familiales en 1938, qu'au Général de Gaulle, qui a créé le quotient familial en 1945. Ces deux

mécanismes sont inspirés d'une même philosophie : la République doit assurer qu'un enfant ne soit pas un fardeau financier pour sa famille, car la République est redevable aux familles de ces enfants qui garantissent la pérennité de la Nation. **C'est là l'essence de notre politique familiale : universelle** (les allocations familiales ne sont pas versées sous conditions de ressources) et horizontale (ceux qui n'ont pas d'enfant paient pour ceux qui en ont). **Les familles ne doivent pas payer la facture de la mauvaise gestion de François Hollande.**

Histoires

Un mois qui conte !

En mars c'est le printemps ! Mais pas que ... C'est aussi le mois des contes.

Il en pousse comme des bourgeons, que ce soit à la médiathèque, à la Maison du Conte ou au théâtre André Malraux. Alors ouvrez grands vos oreilles et préparez-vous au meilleur. C'est parti !

Veillées de printemps



Petit rappel : Chevilly-Larue et Pougne-Hérissou, à 389 km de distance l'une de l'autre, sont jumelées. Cela, c'est un fait. Et ce qui les relie, c'est le conte, cordon ombilical entre la Maison du Conte d'un côté et le Nombriil du Monde de l'autre. Si les deux structures ont l'habitude de se nourrir l'une l'autre, l'expérience « Projet conteurs ! » s'annonce plus comme un repas partagé entre voisins. Genre un coup tu viens chez moi et un coup je viens chez toi. Mais les convives ont été triés sur le volet par Abbi Patrix, directeur des Labos de la Maison du Conte, et Yannick Jaulin, directeur artistique du Nombriil du Monde : les deux hommes et leurs équipes ont choisi cinq conteurs à qui ils ont donné pour consigne d'imaginer, d'inventer, de façonner des histoires traditionnelles et contemporaines. Mais à une condition : que ces cinq conteurs travaillent

collectivement aux projets individuels de chacun. Ce qu'ils ont fait lors d'une phase préparatoire de six semaines égrenées de septembre 2012 à septembre 2013. Les voici maintenant sur le point de présenter en public leur première étape de création : *Les pieds dans le plat* de Lénaïc Eberlin, *La barbe à papa* de Monsieur Mouch, *Les enfants sont des ogres comme les autres* de Élisabeth Troestler, *Le road-movie du Taureau bleu* de Frédéric Naud et *Ni vue ni connue* de Cécile De Laguillardaie. La deuxième étape publique sera présentée à Pougne-Hérissou en septembre prochain avant que tous ne reviennent en octobre à Chevilly-Larue. ●

► **Vendredi 29 et samedi 30 mars de 19h à 23h à la Maison du Conte (8, rue Albert Thuret).**

Tarifs (présentation des cinq créations en cours + repas léger) : 10€ / 7€ pour les Z'amis de La Maison.

Réservations au 01 49 08 50 85. Informations sur le site www.lamaisonduconte.com.

Rencontre à la croisée des contes

Parfois le conte ne s'écoute pas, il se raconte, s'explique, se décortique. C'est ce que fait Bernadette Bricout. Spécialiste du conte, Bernadette Bricout est chercheur au CNRS, professeur de littérature orale, vice-présidente de l'université Paris-Diderot et dirige aux éditions Albin Michel la collection « Le Quotidien merveilleux ». Elle aime à étudier le conte à la manière d'un ethnologue, à suivre dans l'expression populaire tous les chemins de la symbolique et de la métaphore. Elle est surtout l'auteur de nombreux ouvrages sur les contes, dont *La clé des contes* ou encore *Le trésor des contes*. Mais celui qui intéresse ici la médiathèque, qui sort à peine de son exposition *Cabanes dans la lune*, c'est *La mémoire de la maison*. Elle y écrit : « *De la cave au grenier, la maison conte des histoires ... Son pouls bat dans le cœur secret des horloges ou dans le roucoulement des colombes qui nous éveillent*



au matin. Mythes, contes, légendes, chansons, proverbes, devinettes, comptines, ... la maison regorge d'histoires et de mémoire ». ●

► **Rencontre avec Bernadette Bricout samedi 23 mars à 17h à la médiathèque (25, avenue Franklin Roosevelt). Entrée libre. Pour ados et adultes.**

Un samedi, trois spectacles

Mildiou, l'enfant du champ de patates, Gérard Potier.



Début avril, c'est encore un peu le mois de mars non ? En tout cas, côté contes l'histoire continue. Et à propos d'histoire, des histoires il y en aura trois d'un coup le temps d'un samedi soir. C'est la conteuse Cécile Delhommeau qui invitera la première le public à la suivre *Au bord de la mare*. Elle y remuera la vase, farfouillera dans la mémoire universelle jusqu'à faire remonter à la surface des secrets enfouis ; c'est au bord de la mare que Mado

emmène sa petite-fille de 12 ans, et c'est au bord de la mare que s'ouvrira le passage de fille à femme ... Un peu plus tard, le conteur Gérard Potier s'interrogera sur la place de l'enfant dans la fratrie et la préférence familiale à travers l'histoire de *Mildiou, l'enfant du champ de patates*. Pour raconter le mal-être de ce petit garçon, il installera d'abord son récit dans le cercle familial avant que, avec poésie, l'histoire s'envole vers ce drôle d'endroit profondément enfoui en chacun et où tout a commencé, avant la naissance ... Enfin la soirée s'achèvera avec Rachid Bouali et son art de dépeindre la vie de tous les jours ; dans *Le jour où ma mère a rencontré John Wayne*, les mères, les pères, les voisins forment une galerie de personnages attachants embarqués dans un même tourbillon. ●

► **Samedi 6 avril :**

• À 16h : *Au bord de la mare*, à la Maison du Conte (12 ans et +)

• À 18h : *Mildiou, l'enfant du champ de patates*, au théâtre André Malraux (8 ans et +)

• À 20h30 : *Le jour où ma mère a rencontré John Wayne*, au théâtre André Malraux (12 ans et +).

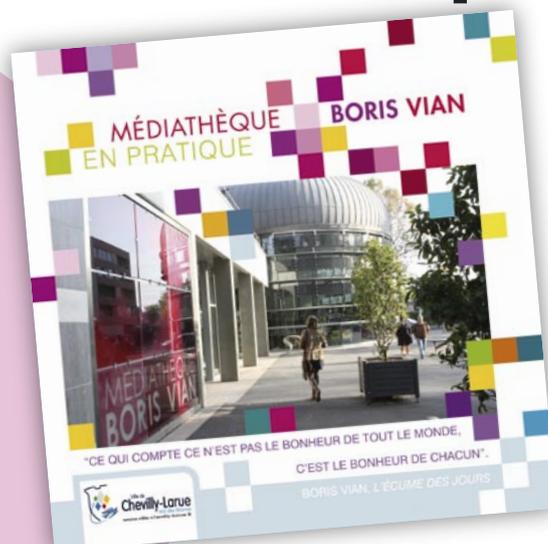
Tarifs «Samedi qui conte» : 12€ les deux spectacles, 18€ les trois spectacles (spectacle à l'unité possible). Tarif famille (pour *Mildiou, l'enfant du champ de patates*) : 5€ par enfant et par adulte accompagnateur (deux adultes max).

Réservations au 01 41 80 69 69 ou sur www.theatrechevillylarue.fr.

Suivez le guide ... de la médiathèque

Savez-vous qu'à la médiathèque, en plus de consulter et d'emprunter des documents (livres, CD, revues, méthode de langue, ...), on peut aussi participer à des débats, des ateliers musicaux, des concerts, naviguer sur le web, s'initier au numérique, jouer en ligne, regarder des films, etc ? Connaissez-vous tous les services que le lieu offre, tels que le portage à domicile, le prêt et retour de documents dans les relais-mairie ? Non ? Justement la médiathèque vient d'éditer un guide présentant tous les espaces (espace tout public, espace multimédia, espace arts-musique-cinéma, espace Bibliothèque94 «Conte», etc). Pratique le guide ! ●

► Le guide *Médiathèque en pratique* est disponible dans tous les lieux publics.



Tout un monde de maisons



La maison, l'appartement, l'habitation, notre « chez nous » regorge d'histoires et de mémoire. Mais pour entendre ces histoires, il faut savoir

tendre l'oreille, ... Dans le cadre de « Mars : un mois qui conte ! », la médiathèque vous invite à venir explorer les cabanes imaginées par Anne Herbauts, auteur-illustratrice, et à rencontrer Bernadette Bricout, auteur de *La mémoire de la maison* (Éd. Albin Michel).

Livres

Toutes les maisons sont dans la nature

Didier Cornille – Éd. Helium, 2012



Un toit, des fenêtres, une porte, ... et bien d'autres inventions : voici dix maisons racontées en dessins subtils et précis, qui ont modifié notre façon de construire et d'habiter. Pour l'imagination du tout-petit et du plus grand.

La maison de Couci-Couça

Elzbieta – Éd. du Rouergue, 2004



Voici un petit personnage intrépide et drôle comme tous les enfants de son âge. Couci-Couça présente sa maison, en forme de gâteau, nappée de chocolat. Personne n'y résiste, pas même les souris qui s'y invitent chaque mardi, goûtant les murs en pain d'épice, grignotant du goûter au dîner. Tout du sol au plafond, tout n'est que délice. Tant et si bien qu'à la fin de la journée, de la maison il ne reste rien. Entre conte et comptine, un petit album destiné aux plus jeunes pour aborder avec humour la gourmandise et la peur de perdre son foyer.

Graines de cabanes

Philippe Lechermeier et Éric Puyabet
Éd. Gauthier-Languereau, 2005

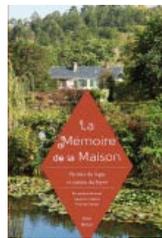


Un carnet de voyage peu banal, à la découverte de cabanes aussi étonnantes que variées. Un album magique empreint d'humour, de poésie et de fantaisie.

La mémoire de la maison : paroles du logis et contes du foyer

Bernadette Bricout, Laurence Gaston et Vincent Gaston

Éd. Albin Michel, coll° Le quotidien merveilleux, 2012



« **M**ythes, contes, légendes, chansons, proverbes, devinettes, comptines, formulettes forment un continent poétique où l'enfance de l'art rejoint celle de l'humanité. La maison est ainsi le lieu d'une mémoire partagée. Chaque maison est un royaume qu'ont façonné les rêves et le quotidien des êtres qui nous y ont précédés. Entrez avec nous dans la maison. Sa mémoire, c'est la leur mais c'est aussi la vôtre ».

Rencontre avec l'auteur Bernadette Bricout, le 23 mars à 17h à la médiathèque. En partenariat avec la Maison du conte.

Ethnologie de la porte

Pascal Dibie – Éd. Métailié, 2012



On l'ouvre, on la ferme, on la force, on la claque, on la prend, ... Elle invite à penser le dedans et le dehors, l'ouvert et le fermé, le bien-être et le danger. Elle est cette ouverture qui sépare et réunit des espaces réels et imaginaires. Des portes, Pascal Dibie, ethnologue du quotidien, n'en néglige aucune : les portes de l'enfer et du paradis, les portes cochères, les portes intérieures des maisons, les portes d'immeubles, les portes des cabanes, les « portes » des igloos, yourtes et tipis, ... pas plus que la place et l'importance du loquet, de la chevillette, de la serrure et de la clé, de la sonnette et du digicode. Un essai passionnant, non dénué d'humour, fourmillant d'anecdotes et de références aux confins de l'histoire, de la religion, de la société, de la technique et de l'esthétique.

DVD jeunesse

Où est la maison de mon ami ?



Abbas Kiarostami – Agence 3c – Les Films du Paradoxe, 1987

Ahmad entame une longue course à travers les villages voisins, afin de rendre le cahier de son ami qu'il a pris par mégarde. Mais les adultes ne vont pas lui faciliter la tâche, au contraire ... Un film magnifique sur le monde de l'enfance par le grand cinéaste iranien Abbas Kiarostami.

Geneviève Vauvilliers (1920-2004), passionnée de photographie

Chevillaise depuis 1972, Geneviève Vauvilliers a été l'un des piliers du Cercle photographique de Chevilly-Larue ASA 94 depuis sa fondation en 1976.

Geneviève Goffinet, future épouse Vauvilliers, naît fortuitement à Paris le 22 mars 1920, de parents domiciliés à Auxerre (Yonne).

Son père, René Goffinet, originaire des Ardennes belges, est cheminot dans les bureaux à la compagnie de chemin de fer PLM et sa mère, Louise Lagache, d'origine bourguignonne, couturière à domicile. Geneviève est la benjamine de leurs trois enfants, après Fernand et Jeanne. Grâce aux facilités de transport en train accordées par la compagnie ferroviaire, la famille fait du tourisme en France. Geneviève se découvre ainsi deux passions durables : le voyage et la photographie. Grâce à un appareil simple reçu dans son adolescence, elle commence ses premières prises de vues. Après avoir obtenu son certificat d'études, elle devient secrétaire chez un grossiste en conserves alimentaires à Auxerre. Comme loisirs, elle pratique la danse rythmique. Une amie danseuse trouve du travail à Paris et l'incite à l'imiter. Geneviève entre alors au siège parisien de la Compagnie minière de l'Oubangui oriental. Son amie étant la fille de l'importateur pour la France du scooter Vespa, qui apparaît en 1946, elles sont les deux premières à en bénéficier. Très indépendante, Geneviève fait de nombreuses excursions sur les routes de France avec son scooter, emportant avec elle son nouvel appareil photo Réтинette de Kodak. Cette année-là, elle va rendre visite à sa sœur Jeanne à Hyères (Var), veuve depuis peu d'un pilote de l'aéronavale. Sur la plage, elle fait connaissance avec un jeune homme natif de cette ville, Christian Vauvilliers (né en 1925), marin à la Marine nationale à Toulon. Ils se rencontrent ensuite épisodiquement à Paris, entre deux missions de Christian (celles-ci durant au moins 6 mois). Ils s'y marient le 21 juin 1957, plus d'un an après la naissance de leur fille unique Sylvie le 17 avril 1956. Ils quittent alors leur chambre meublée pour un petit logement manquant de confort. Christian arrête de naviguer en 1960, devenant quartier-maître fourrier (comptable). Son premier poste est à Madagascar à la base de Diego Suarez. Une chance pour Geneviève, pour qui cela restera l'un des plus grands souvenirs photographiques de sa vie : le voyage en bateau, les célébrations de la fête d'indépendance le 28 juin, etc, tout est l'occasion pour elle de prises de vues extraordinaires. À leur retour à Paris en 1962, Geneviève reprend son travail, mais change bientôt d'employeur, travaillant jusqu'à sa retraite dans un cabinet d'assurances. En

1968, Christian, qui a atteint la limite d'âge à la Marine nationale, travaille alors jusqu'à sa retraite comme comptable à la Fédération française de football à Paris ; à partir de septembre 1972, cette dernière loue à la famille Vauvilliers un grand appartement à Chevilly-Larue dans la nouvelle résidence de la Croix du Sud, au 2, rue Nungesser et Coli.

Par un prospectus reçu dans la boîte aux lettres fin 1975, Geneviève apprend le projet de création d'un club photo. Elle rejoint d'emblée le groupe d'amateurs qui se constitue en février 1976 et se réunit le jeudi soir à la Maison pour tous ; la première exposition photographique y a lieu lors du week-end du 1^{er} mai. L'association ASA 94 Cercle photographique de Chevilly-Larue est déclarée le 22 juin 1976, avec comme présidente Catherine Moulin. Dès l'ouverture du Centre culturel au début 1977, le club photo s'y installe et bénéficie d'une salle et d'un laboratoire. Geneviève participe à toutes les activités d'ASA 94 et en assume les fonctions de secrétaire et trésorière aux côtés des présidents successifs, notamment Guy Lepreux et Jean Armangaud, pendant près de 20 ans. Le 26 mai 1995, elle reçoit d'ailleurs de la Fédération photographique de France un diplôme d'honneur pour service rendu à la photographie. Sociable au sein du club, où elle participe aux concours, aux salons et autres rencontres photographiques, elle n'en reste pas moins indépendante. Ainsi, elle se crée son labo-photo personnel dans sa salle de bain et aime à choisir ses propres sujets, affectionnant tout particulièrement les paysages. Jusqu'à la fin de sa vie, Geneviève reste passionnée de photographie, que ce soit à Chevilly-Larue, en Savoie, dans l'Aveyron ou lors de voyages et excursions. Elle décède le 3 août 2004 à 84 ans, laissant à la Croix du Sud le souvenir d'une grande photographe et d'une agréable voisine. Le Comité de quartier Larue lui a rendu hommage en exposant une quarantaine de ses œuvres photographiques à la salle Jacqueline Auriol les 2 et 3 février 2013.

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Préparation d'un portrait par Geneviève Vauvilliers dans les locaux d'ASA 94. (COLLECTION SYLVIE VAUVILLIERS)

31

découvertes
mémoire

Pétanque

La Boule Chevillaise, du sable à la toile



La section de pétanque de l'Élan prépare les premiers concours qui ne vont pas tarder à lancer la saison de boules. Avant de clôturer les effectifs, le bureau est déjà fier de présenter un site Internet flambant neuf et un autre projet inédit à Chevilly-Larue : une école de pétanque.

Habitué des terrains sablonneux, les dirigeants de La Boule Chevillaise sont aussi à l'aise sur la toile Internet. Ils le prouvent avec le lancement depuis fin janvier, d'un tout nouveau site Web, spécialement dédié à leur section (<http://www.petanquelabc.e-monsite.com>). Flashy avec ses teintes orange et verte, la plateforme est dorénavant le rendez-vous indispensable pour tout connaître de l'actualité, des événements à venir ou pour prendre contact avec l'association de boulistes.

Bientôt une école de pétanque

Un coup de jeune numérique pour la section, suivi par un autre projet dédié aux enfants.

« Nous travaillons à la mise en place d'une école de pétanque. Les séances se dérouleront dans le département du Val-de-Marne de façon itinérante sur les terrains des clubs participants à l'initiative, dont le nôtre », explique le président, Cyprien Moro. Les séances seront assurées par un éducateur responsable des jeunes faisant partie du Comité départemental du Val-de-Marne. Une initiative intéressante pour amener plus de jeunes à découvrir la pratique de la pétanque. La Boule Chevillaise, qui compte cette année encore quinze nouveaux adhérents, est donc déjà prête pour reprendre la saison avec les premiers concours prévus au printemps. ●

Antoine Ginekis

Brèves de vestiaires

Retrouvez Enjoy Country sur le Web

Pour le plus grand plaisir du public, venu en masse pour soutenir la cause du Téléthon, l'association Enjoy Country avait réchauffé l'ambiance dans une bulle de tennis du Parc des sports.

« Nous étions 25 danseurs et avons proposé deux démonstrations d'une dizaine de minutes de niveaux différents (débutant et intermédiaire) », raconte Julie Marceau. Et les rythmes de western ont enflammé la foule, ravie de venir rejoindre les danseurs sur scène. « Nous avons eu des demandes d'inscription pour l'année prochaine », se félicite la présidente de l'association dansante. Un beau et bon souvenir pour tous ceux qui ont eu la chance d'y assister. Pour les autres, ce n'est pas trop tard puisqu'un grand bal country est prévu samedi 25 mai prochain. Vous pouvez aussi retrouver des extraits de

la soirée de démonstration sur le Net (http://www.dailymotion.com/video/xx60i8_telethon-2012-chevilly-danse-country-et-repas_webcam#.US0uMvJRX25)

En vacances et en short

Comme pour chaque période de vacances scolaires, l'Élan fait tout son possible pour occuper ses athlètes. Ainsi à Pâques, la quête des œufs chocolatés sera agrémentée d'une bonne dose de sport ... et de voyage. Effectivement, la section athlétisme partira, comme de coutume, en Espagne pour un stage au soleil. Peut-être rencontreront-ils les judokas qui, eux aussi, ont prévu de rejoindre la péninsule ibérique pour se ressourcer. Côté natation synchronisée, les artistes des piscines ont, elles, rendez-vous dans la ville de l'eau : Vichy. Les sections badminton et volleyball

proposeront des stages sur Chevilly-Larue. La gymnastique rythmique n'organise pas de déplacement ni de stage, mais des entraînements supplémentaires sont prévus, pour préparer les championnats régionaux du mois d'avril.

Maryse Bonnefoy qualifiée pour les championnats de France

Il est des athlètes qui ne changent pas. Maryse Bonnefoy peut, sans se vanter, s'inscrire dans cette catégorie chez les pongistes féminines. Jamais elle ne change puisqu'elle repart toujours d'une compétition avec une médaille. Lors des championnats régionaux vétérans dimanche 10 février à Chelles, la secrétaire de la section, déjà médaillée à la dernière soirée des sportifs, termine à une jolie 3^e place. Une breloque bronzée qui, surtout, lui permet d'obtenir un ticket pour les championnats de France qui se tiendront à Joué-lès-Tours du 22 au 24 mars. Avec une médaille en vue évidemment.



Judo

Un tournoi pour apprendre

Dimanche 27 janvier, la section judo de l'Élan invitait une dizaine de clubs d'Île-de-France pour son traditionnel tournoi. Les plus jeunes catégories d'âges avaient ainsi rendez-vous pour se jauger face à la concurrence départementale.

Le judo ou l'art de l'adaptation bénéficie d'un élan de popularité après les années olympiques. Un plébiscite de la jeunesse comme une juste récompense devant les toujours excellents résultats des combattants tricolores. Des Teddy Riner (champion olympique à Londres en août dernier) miniatures, il y en avait pas mal ce dimanche 27 janvier au gymnase du parc des sports. La compétition était réservée aux poussins et benjamins, les deux catégories d'âges les plus jeunes. Enfants et adultes procèdent au même rituel. Après avoir enfilé leur kimono, les judokas passent par la traditionnelle pesée pour s'inscrire dans la catégorie correspondante à leur gabarit. Avec six tatamis –les surfaces de combat dont il ne faut surtout pas sortir– installés, le tournoi débutait devant des gradins bien garnis.

L'Élan se classe 4^e

Une belle ambiance teintée du respect inculqué par cet art martial nippon, malgré une affluence plus faible qu'attendue. « *Les neuf clubs ont présenté au total 105 combattants, on en attendait plutôt 160* », regrette Danick Talvard, organisateur de la journée. Pour sa part, l'Élan a pu présenter 12 poussins –les ceintures blanches ne pouvant se présenter en compétition– mais seulement 5 benjamins. Une petite déception face notamment aux 27 combattants cachanais. Ces derniers terminent d'ailleurs à la première place quand l'Élan rate le coche du podium, à seulement deux points du club d'Antony, 3^e. ● A.G

Coup de chapeau

Les poussines prennent la balle au bond



Avec son école de baby-ping, la section tennis de table peut se montrer fière de la réussite de ses jeunes pousses. Chez les filles, l'équipe poussine a ainsi remporté les championnats interclubs départementaux. En finale, les quatre pongistes ont battu l'équipe de Thiais. Une très belle performance pour cette jeune escouade composée de Loan-anh et Jina Nguyen, Priscille Lukebana et Venus Zeza. Pour les trois

premières citées, les réjouissances ne font même que débiter puisqu'elles ont profité de cette compétition pour se faire détecter parmi les meilleurs espoirs de la région. « *Elles vont participer à un tournoi de sélection à Cesson où se rencontrent les jeunes des ligues Centre, Bretagne, Pays de la Loire et Île-de-France* », explique l'entraîneur Philippe Georges. Encore une occasion de briller et de se faire plaisir face à des joueuses toujours plus fortes. Collectivement, l'équipe des quatre fantastiques a un autre objectif en vue : les championnats régionaux, le 21 avril prochain. A.G

33

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 10 mars

Truong
61, rue de la Cosarde
L'Hay-les-Roses
01 46 64 56 62

Denimal
Centre commercial Belle Épine Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 17 mars

Dechamps
Centre commercial La Croix du Sud Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

Dimanche 24 mars

Desaldeleer
39, rue Émile Zola Fresnes
01 43 50 87 42

Dimanche 31 mars

Pong
7, avenue Aristide Briand L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Lundi 1^{er} avril

Henry
129, rue de Bicêtre L'Hay-les-Roses
01 45 60 49 34

Dimanche 7 avril

Meguader
16, rue du Poitou Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville : <http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos les plus demandées
> Pharmacies de garde

État civil

Du 1^{er} au 31 janvier 2013

Naissances

- Mila D'amico
- Yaya Diawara
- Lilia El Fallahi
- Archange Memel
- Amine Messaoudi
- Mehdi Meyssain
- Liana Morvant
- Abdelmounem Samadi
- Demba Sissoko
- Vassia Tioukine

Décès

- Gilbert Goin
- Simonne Pihahuna
- Maurice Klein
- Binh An Mao
- Jean Burel
- Valentine Mahier
- Mohammed Djelloul Daouadji
- Christiane Castets

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

L'Hôtel de ville sera fermé au public le samedi 30 mars (week-end de Pâques).

Vous souhaitez aider les autres ?

L'ASP fondatrice, association créée en 1984, forme et encadre les bénévoles dans l'accompagnement de personnes en fin de vie ou lors de phases critiques de maladies graves et/ou de leurs proches, en leur apportant présence et écoute. L'association recherche actuellement de nouveaux bénévoles pour renforcer ses équipes des hôpitaux Gustave Roussy et Paul Brousse à Villejuif, ainsi que celle de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Cousin de Méricourt à Cachan. Le rôle du bénévole est d'apporter un réconfort par sa présence et son écoute bienveillante et compatissante, sans porter de jugement, sans donner de conseils, dans le respect et la dignité de la personne accompagnée. Le bénévole est soutenu et conforté dans son rôle par son équipe, grâce à un groupe de parole animé par un psychologue.

► **Vous souhaitez donner un sens à votre vie, rejoignez-nous, les malades ont besoin de vous.**

► **Contact : Marie-Louise Brillard**

Tél : 01 53 42 31 33 – benevolat@aspfondatrice.org

► **37-39, avenue de Clichy 75017 Paris.**

Site internet : www.aspfondatrice.org

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés

► **Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)**

► **Standard des médecins : 0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)**

► **www.reseau-bronchio.org**

UNE URGENCE MÉDICALE ?



sa mi
CHEVILLY-LARUE

le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

COLLECTE 2013 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 6 mars / 3 avril 2013

Secteur 2 : 20 mars 2013

Secteur 3 : 27 mars 2013

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2013

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 6 et 20 mars/3 avril

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 13 et 27 mars

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le n° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2013 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Environnement.**

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) rédacteur(trice) pour le service Action sociale/logement ;
- ▶ Un(e) assistant(e) administratif et financier au service municipal de la Jeunesse
- ▶ Un(e) responsable du service Gestion administrative de la Direction des services techniques
- ▶ Un(e) directeur(trice) de l'école municipale d'arts plastiques

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Caisse d'allocations familiales

Fermeture d'une agence à Thiais/ouverture à Orly

Le site d'accueil de la Caisse d'allocations familiales de Thiais a définitivement fermé ses portes le 1^{er} mars. En remplacement de ce site, la Caf a ouvert une nouvelle agence à Orly. Celle-ci est implantée au cœur d'un quartier animé et facilement accessible en transports (RER C station Orly-ville, Bus 183 station Fer à cheval, Bus Optile station La Victoire).

▶ 3-5 avenue des Martyrs de Chateaubriand 94310 Orly

▶ Accueil lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous : 0 800 20 12 94 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h à 16h15.

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu ;

▶ Pour plus d'information : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr

Violence femme info

Parce qu'en France, tous les 2,5 jours, une femme décède sous les coups de son compagnon, Chevilly-Larue se mobilise contre les violences faites aux femmes. Une permanence téléphonique a été mise en place. Victimes de violences, vous n'êtes pas seules.

▶ Vous pouvez appeler la permanence de Chevilly-Larue au 07 77 79 54 60 ou le numéro national gratuit 3919

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.

(4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Une assistante sociale à votre service

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

▶ Tous les samedis de 9h à 10h

Permanences du correspondant du parquet

▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30

▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

La Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.

▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

▶ Les permanences de l'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) ont lieu les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.

▶ Contact et renseignements : cnlsorb-saus94550@orange.fr

<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>